

Compte rendu du Conseil Municipal de Gommegnies du 09/06/2026
Présidé par M. Benoît GUIOST, Maire

État de présence :

Membre (Maire, adjoints, conseillers)	Présent(e)	Absent(e)	Procurator	Excusé(e)	Pouvoir	Membre (Maire, adjoints, conseillers)	Présent(e)	Absent(e)	Procurator	Excusé(e)	Pouvoir
Benoît GUIOST	X					Sébastien DUBRAY	X				
Chantal PISSON	X					Pâquerette POLLET	X				
Yvon BRUNELLE	X					Emmanuel FRUCHART			X		Pâquerette POLLET
Carine FREHAUT	X					Hélène MEIMARAKIS	X				
Maxime HONORE	X					Arnaud RASSCKAERT	X				
Elisabeth CARPENTIER	X					Juliette DESLAVIERES	X				
Thierry SALOMEZ	X					Olivier LIMELETTE	X				
Christiane VITO	X					Magali GILBERT	X				
David LOCQUENEUX	X					Sébastien LOUVRIER			X		Olivier LIMELETTE
Anne HENRY	X										

Nombre de présents : 17 - Nombre de procurations : 2 - Nombre total de voix : 19

M. Benoît GUIOST, Maire ouvre la séance à 20H10

Point n° 1 : Approbation du compte-rendu de la séance précédente

M. le Maire demande à l'assemblée s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de la séance précédente pour pouvoir le valider et le publier sur le site internet de la commune.

Une demande de modification a été demandée par M. Limelette, elle a été faite dans la foulée.

M. le Maire propose à l'assemblée de passer au vote.

Nombre d'élus présents : **17** Votants (élus présents et pouvoirs) : **19** Exprimés : **19**

Votes pour : **19** Abstentions et nuls : **0** Votes contre :

Le point est approuvé à l'unanimité

Point n° 2 : Désignation du secrétaire de séance

Juliette Deslavières est désignée secrétaire de séance.

Point n° 3 : Compte-rendu des décisions prises par le maire sous délégation du conseil municipal

M. le Maire déclare qu'il n'a pas pris de décisions sous délégation du conseil municipal

Point n° 4 : Décision budgétaire modificative n°1

M. Brunelle adjoint aux finances, présente le projet de décision modificative n°1 de budget voté le 28 Avril 2026 pour l'exercice 2026.

Il s'agit d'effectuer des transferts de chapitre à chapitre afin de permettre l'intégration des frais d'études pour le marché de la halle couverte notamment la modification suivante :

Section d'investissement :

Dépense :

- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : **- 336 859,60 €**

- Chapitre 20 : Immobilisation incorporelles : **+ 336 859,60 €**

Ce transfert permet d'avoir les crédits suffisants dans le bon chapitre

Nombre d'élus présents : **17** Votants (élus présents et pouvoirs) : **19** Exprimés : **19**

Votes pour : **19** Abstentions et nuls : **0** Votes contre :

Le point est approuvé à l'unanimité

Point n° 5 : Tarification des journées récréatives avec voyage

Mme Fréhaut informe l'assemblée qu'un voyage de fin d'année est proposé comme chaque année aux enfants du périscolaire.

Cette année il s'agit du Parc Astérix, il aura lieu le dernier mercredi de l'année scolaire soit le 1er juillet 2026.

Mme Fréhaut propose les tarifs suivants pour "les activités récréatives avec voyage" :

- 20 euros pour les habitants de la commune ;

- 30 euros pour les extérieurs.

La facturation se fera par titre avec règlement directement en trésorerie.

M. le Maire demande au conseil municipal d'approuver la mise en place des tarifs présentés.

Nombre d'élus présents : **17** Votants (élus présents et pouvoirs) : **19** Exprimés : **19**

Votes pour : **19** Abstentions et nuls : **0** Votes contre :

Le point est approuvé à l'unanimité

Point n° 6 : Modification des horaires du périscolaire

Mme Fréhaut, adjointe à la jeunesse, explique que pour des raisons professionnelles, certaines familles ont demandé l'élargissement des horaires du service périscolaire notamment à l'ouverture du service le matin. En effet, l'ouverture de l'accueil périscolaire du matin est prévue actuellement à 7h30 et certains parents ont des difficultés à être pour 8h sur leur lieu de travail, lorsque celui-ci se trouve à une certaine distance du village.

A la demande de plusieurs parents, il est demandé d'avancer l'heure d'ouverture du service périscolaire de 15 min, soit une ouverture à 7h15.

En sachant que les tarifs du service ne seront pas augmentés mais comptabilisés au prorata du temps de présence de l'enfant dans le service.

M. Limelette demande à Mme Fréhaut si le personnel du service périscolaire a été sondé sur ce changement d'horaire.

Mme Fréhaut répond par la positive, il n'y avait pas eu d'objections de leurs parts.

M. le Maire demande de passer au vote la modification des horaires du périscolaire

Nombre d'élus présents : **17** Votants (élus présents et pouvoirs) : **19** Exprimés : **19**

Votes pour : **19** Abstentions et nuls : **0** Votes contre :

Le point est approuvé à l'unanimité

Point n° 7 : Informations et Question diverses

- Travaux Noréade au contour de la fourcière prévus : Noréade vient séparer les eaux grises des eaux de pluie. Il y en a pour environ un mois de travaux.
- Travaux RTE - rue de la Gare : suite à un dépôt de Permis de construire par l'entreprise Pirson, RTE va enterrer la ligne moyenne tension qui passe au dessus de la rue de la gare. Ils vont ouvrir les trottoirs. Commencement des travaux après la foire.
- Travaux du stade : début mi juin, pour permettre une accessibilité PMR.
- 18 juin 2026 - Commémoration à 18h au monument aux morts, sur la place du Général de Gaulle
- 24 juin : visite de la tour Eiffel, visite du Sénat, et ravivage de la flamme du soldat inconnu pour les enfants de CM2
- 25 juin - 18h remise des gourdes aux élèves de Grande Section pour leur passage en CP et des dictionnaires aux élèves de CM2 partant en 6ème
- 27 juin : Fête des écoles
- Avesnoiseries : 12/13/14 juillet sur la place de Gommegnies.

M. Benoît GUIOST, Maire, clôture la séance à 20H27

**Le/la Secrétaire,
Mme Juliette DESLAVIERES**

**Le Maire,
Benoît Guiost**

La secrétaire de séance,  Sig Juliette Deslavieres		Le Maire,  Benoît GUIOST	
---	---	--	---